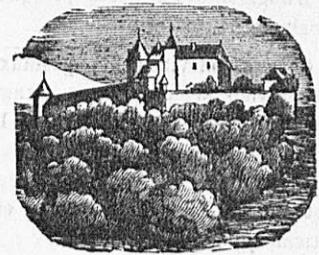




VEVEY
PRÉPARÉE
par
A. PANCHAUD
VEVEY
1000



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁰⁷ 10⁰⁰ 2³⁸ 5⁰⁵ 8⁴⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12²⁵ 4²⁵ 8²⁵ 10³²

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 12 mars 1907.

LES

élections du 10 mars.

A Bulle.

Jamais encore on n'avait vu le parti libéral-radical se montrer dans une vitalité aussi réjouissante.

Il a été déposé 424 listes libérales compactes, tandis qu'il y a quatre ans, il n'y en avait que 202. Aussi, avon-nous conquis un nouveau siège au Conseil communal.

L'attitude des tépelets a été plus qu'étrange. Après avoir proclamé l'abstention, la plupart d'entre eux ont pris part au vote, soit dans le but de faire passer deux fribourgeoisistes, qui risquaient de se trouver sans un seul représentant, soit avec l'intention moins avouable de voter la liste libérale et de biffer sur cette liste tel ou tel citoyen influent et capable, dont la non-élection serait déplorée de tous. Ils ont rénési en partie, grâce à une petite cabale, dont le parti libéral qui s'est brillamment comporté, n'est heureusement pas responsable.

Ce sont là des manœuvres dont nous laissons la spécialité à nos adversaires, sans insister davantage. Ajoutons seulement qu'une douzaine de listes lancées par un mystificateur, l'ont été à l'insu du comité libéral, qui, dimanche à midi, n'avait aucune connaissance de la chose qu'on a voulu exploiter.

En résumé, journée splendide pour le parti libéral et pour la ville de Bulle.

Dans la Gruyère.

Une joyeuse animation régnait dans la soirée de dimanche au Cercle des Arts et Métiers, où l'on attendait les résultats de la campagne. Et, coup sur coup, c'étaient des nouvelles qui provoquaient les applaudissements et l'enthousiasme.

Ce fut d'abord *Botterens*, dont la victoire libérale était acclamée à deux heures déjà, et qui inaugurerait la série des bonnes nouvelles.

Puis ce fut *Grandvillard*, où nous constatons le succès inespéré, inattendu de nos amis, et dont la victoire a été longuement applaudie.

Mais, arrivons de suite à *Gruyères*, Gruyères où allaient tous les espoirs. La liste libérale a été enlevée brillamment; la citadelle est conquise et l'on ne peut assez féliciter nos vaillants amis d'avoir fait passer 8 candidats sur 9. Vive la commune de Gruyères libérale!

A *La Tour*, un travail de taupes avait été exécuté dans le but de diviser la majorité; mais ces tentatives, gauches autant que fourbes ont tourné à l'avantage du parti libéral qui compte maintenant au Conseil communal 5 représentants.

Honneur aux votants libéraux et ouvriers de *La Tour-de-Trême*.

Une lutte ardente était engagée à *Sorens*, où les sujets de mécontente-

ment étaient devenus nombreux contre les meneurs tépelets. Le résultat était attendu impatientement au Cercle des Arts et Métiers et ce fut une joie bien compréhensible à la nouvelle que nos adversaires étaient battus, avec une majorité de 35 voix.

Mais la liste des victoires n'est pas encore épuisée. Dans la soirée, on apprenait qu'à *La Roche*, où les élections sur la base de la proportionnelle étaient très mouvementées, les libéraux l'avaient emporté et faisaient passer quatre des leurs sur sept. Nos félicitations aux vaillants électeurs de *La Roche*.

Enfin, le téléphone nous apprenait la victoire de nos braves amis les *Charmeyans*, chez qui la pression tépelette fut si violente aux élections de décembre. Ce message venait couronner dignement la série des bonnes nouvelles.

Une constatation s'impose maintenant, c'est que la Gruyère est sincèrement et foncièrement libérale. Lorsque la pression gouvernementale se relâche et que la mobilisation des fonctionnaires, les menaces et l'achat des voix ne peuvent s'opérer comme cela s'est fait en décembre, le sentiment populaire se manifeste et s'affirme sous son vrai jour.

Et maintenant, que les élus travaillent en commun, sans acrimonie, sans partialité dans l'intérêt de la chose publique qui leur est confiée.

A Romont.

Les libéraux de Romont se ressaisis-

sent. Ils ne se faisaient aucune illusion sur le sort qui les attendait dimanche, après les dernières élections et en présence du travail extraordinaire fait par les magistrats et les fonctionnaires. Eh bien, les libéraux romontois ont regagné en grande partie le terrain perdu. La majorité ne leur a échappé que pour quatre ou cinq voix; aussi l'on peut dire hardiment que la ville de Romont est libérale. C'est la victoire morale.

Dans la Veveysse.

Les libéraux maintiennent leur position dans le chef-lieu de la Veveyse et l'on peut regretter les listes dissidentes qui leur ont certes enlevé bien des voix. Le Cercle démocratique a vaillamment combattu.

Quant à *Semsaies*, la situation est tellement embrouillée qu'il faut renoncer à la décrire. Nous y reviendrons une fois les détails connus d'une façon sûre.

A Fribourg.

Le principal incident de la journée dans la capitale est la non-élection de M. Bourgnecht. Sont élus: 2 radicaux, 2 socialistes et 5 conservateurs.

NOUVELLES SUISSES

Exportations suisses aux Etats-Unis. — Pendant le mois de janvier 1907, les exportations de la Suisse aux Etats-Unis se sont élevées à 14,268,331 francs contre 12,559,098 fr. en janvier 1906.

disait si allègrement le matin, lui fit horreur. Il se représenta son cadavre défiguré, sanglant, gisant sur le revers de quelque fossé. Que deviendrait-il? Des mendiants passeraient, ou des maraudeurs, qui le dépouilleraient. Et après? La justice viendrait, on enlèverait ce corps inconnu, et sans doute, en attendant la constatation de l'identité, on le porterait à la Morgue.

Il frissonna. Il se voyait étendu sur une de ces larges dalles de marbre qu'arrose un jet continu d'eau glacée; il entendait le frémissement de la foule qu'attire en ce lieu sinistre une malsaine curiosité.

— Non! jamais, s'écria-t-il, jamais! Alors, comment mourir? Il chercha et s'arrêta à l'idée de se tuer dans quelque hôtel garni de la rive gauche.

— Voilà qui est décidé, dit-il. Et, sortant du jardin avec les derniers promeneurs, il gagna le quartier latin.

Son inconscience du matin avait fait place à une résignation morne. Il souffrait, il se sentait la tête lourde, il avait froid.

— Si je ne devais mourir cette nuit, pensa-t-il, je serais bien enrhumé demain. Cette saillie de son esprit ne le fit pas

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE

Crime d'Orcival

PAR

ÉMILE GABORIAU

Il éprouva une vive contrariété et, comme il ne pouvait rester là deux heures à attendre, il sortit, et, pour tuer le temps, il entra au Jardin des Plantes.

Certes, il y avait bien dix ou douze ans qu'il n'y avait mis les pieds. Il n'y était pas venu depuis le temps où, lorsqu'il était au lycée, on y conduisait les élèves, les jours de promenade, pour visiter la ménagerie ou jouer aux barres.

Rien n'avait changé. C'étaient bien les mêmes marronniers, les mêmes treillages vermoulus, les mêmes petites allées coupant des carrés pleins de plantes portant leur nom sur une étiquette au bout d'une tige de fil de fer.

Les grandes allées de ce côté étaient presque désertes. Il s'assit sur un banc en face du musée de minéralogie. Qui sait! Peut-être lorsqu'il était au lycée, dix ans plus tôt, las de courir, de s'amuser, il était venu se reposer sur ce même banc.

Entre ce temps et aujourd'hui, quelle différence!

La vie alors lui paraissait comme une longue avenue, si longue qu'on n'en voyait pas la fin, sablée de sable d'or, ombragée, délicieuse, réservant à chaque pas une surprise, une volupté nouvelle.

Eh bien, il venait de la parcourir, cette allée, il était arrivé au bout. Qu'y avait-il trouvé? Rien.

Non, rien. Car à cette heure où il récapitulait les années écoulées, il ne se trouvait pas, entre tant de jours, un seul jour lui ayant laissé un de ces souvenirs délicieux qui ravissent et consolent. Des millions avaient glissé entre ses mains prodigues, et il ne se rappelait pas une dépense utile, véritablement généreuse, de vingt francs. Lui qui avait eu tant d'amis, tant de maîtresses, il cherchait vainement dans sa mémoire un nom d'ami, un nom de femme à murmurer.

fourragère

ulage, son

ant pur blé)

ux de sésame,

Maïs et Orge.

ation directe.

Sindschedler, Berne

merce en gros

son de contrôle.

222

ONS A FLEURS

ter au printemps.

et Fils, Harlem.

(Hollande)

remboursement de fr. 15

en gare. 30 kilogrammes su-

culs. 6 Yacinthes Candide,

4 Tubéreuses, La Perle,

50 Renoncules, 1 trum can-

tant sans terre), 1 Incar-

niés, 2 Pivoines superbes,

zemes. avec mode de

fr. 8.50 la moitié, in-

carvillea.

chimiques

RÉDUITS

ce agricole

arras, Bulle.

sous le contrôle des stations

agricoles.

L'augmentation porte presque exclusivement sur les broderies.

Chèques et virements postaux. — Le service des chèques et virements postaux comptait, à fin février 1907, 3348 titulaires contre 3292 à fin janvier 1907. Les versements en espèces ont été de 18,961,870 francs et les paiements de 19,293,389 fr..

Un réfractaire. — Le tribunal militaire de la II^e division, réuni vendredi, à 11 heures, dans la salle du Tribunal, à Boudry, a condamné le soldat Henri Miéville, coupable de désertion, à quatre mois d'emprisonnement, trois ans de privation des droits politiques et aux frais s'élevant à fr. 25.

L'auditeur, M. Henri Lehmann, a prononcé un réquisitoire concluant à la condamnation prononcée.

M. Gustave Renaud, avocat à Neuchâtel, défendait l'accusé.

Miéville a déclaré ne pas vouloir faire du service militaire, se bornant à justifier son attitude par une condamnation pénaale, prononcée à Lausanne, qui l'a privé de ses droits civiques dans le canton de Vaud.

Les recettes douanières. — Les recettes des douanes se sont élevées, en février 1907, à 5,034,189 fr. 96, contre 3,681,428 fr. 06 en février 1906, soit pour 1907, une augmentation de recettes de 1,352,761 fr. 90.

Elles sont montées, du 1^{er} janvier au 28 février 1907, à 9,950,247 fr. 81, contre 7,444,065 fr. 09 pour la période correspondante de 1906, soit une augmentation, pour 1907, de 2,506,182.71.

Transport de marchandises pour l'Italie. — Les négociations entamées avec les autorités italiennes, en vue d'améliorer le trafic des marchandises du Simplon, ont abouti à la conclusion d'un arrangement entre les C. F. F. et les chemins de fer d'Etat italiens. Cet arrangement prescrit qu'à partir du 5 mars 1907 le traitement douanier se fera à Iselle pour les marchandises ci-dessous, provenant de la Suisse, à destination de Goudo ou de Simplon ou vice-versa. Il aura pour effet de supprimer, à partir du 5 mars, l'excédent des frais de transport résultant du fait que le traitement douanier de ces mar-

chandises devait jusqu'à présent avoir lieu à la gare de Domodossola, en vertu de la convention internationale.

L'arrangement s'applique aux marchandises ci-après, savoir :

En grande vitesse :
Le menu bétail, les volailles, en panier ou en cage; les denrées alimentaires, les boissons (vins, bière, liqueurs, eaux minérales), sucres, cafés, drogues et médicaments, effets personnels.

En petite vitesse :
Vins, bières, savons, médicaments, effets personnels, toiles, tissus de filers et bois travaillés, instruments agricoles; de même, aussi, pour les transports du granit non taillé grossièrement, provenant des stations de Proglia, Varzo, Iselle di Frasquera, à destination de la Suisse ou au-delà, le dédouanement se fera par les stations de destination, sans qu'il soit nécessaire de faire passer les marchandises par Domodossola.

Renchérissement de la vie. — La direction générale des Chemins de fer fédéraux propose au conseil d'administration de prélever sur le boni de l'exercice de 1906 une somme permettant d'allouer un supplément de traitement de 80 francs à tous les employés et ouvriers dont le gain annuel est inférieur à 3000 fr.

De la hausse des savons. — L'industrie des savons traverse actuellement une crise intense. — La hausse des huiles et graisses, qui était déjà survenue durant l'été 1906, a fait de nouveaux progrès absolument inconcevables et il semble que cette tendance ne soit pas encore près de subir un arrêt.

D'abord, on a parlé de manœuvres de bourse, mais peu à peu l'on a dû se rendre à l'évidence que le motif de cette formidable hausse se trouve dans le fait que les prévisions de récoltes pour les huiles d'outre-mer sont absolument mauvaises. En face de l'énorme demande d'huile, il ne se trouve que peu d'offres, ce qui fait naturellement monter les prix.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si en présence d'une hausse moyenne de plus de 40 % sur les huiles et

graisses, les prix des savons doivent de nouveau être relevés. — L'industrie suisse du savon se tenait depuis longtemps dans l'expectative, mais elle ne pouvait continuer à travailler contre ses intérêts et s'est vue dans l'obligation de faire subir une nouvelle hausse à ses prix de savons.

Berne. — Le *Démocrate* annonce que les comptes d'Etat du canton de Berne, pour l'année 1906, présentent un excédent de recettes sur les dépenses de 600,000 fr., au lieu du déficit de 1,200,000 fr. prévu au budget.

Genève. — « *La Golha* », Banque Mutuelle d'assurances sur la vie. Selon le compte-rendu provisoire, « *La Golha* », a réalisé pendant l'exercice 1906 plus de 72 millions de francs d'assurances nouvelles (frs. 69 millions en 1905). C'est la production la plus élevée que la Banque ait atteinte à ce jour.

Les sommes payées pour cas de décès se montent à 20 1/2 millions de francs contre 22 1/2 millions de francs en 1905, elles sont par conséquent, inférieures à plus de 1 1/2 million de plus qu'en 1905.

Après défalcation des sommes payées pour polices arrivées à terme et de celles payées après décès, les assurances en cours dépassent la somme de un milliard cent cinquante millions de francs.

Zurich. — Pauvres diables. — Il y a quelques jours débarquait à Zurich une troupe exotique de Singalais avec un impresario. Mercredi, les Indous devaient partir pour Manich. Ils étaient tous à la gare entourés d'une foule de curieux, attendant l'impresario qui ne venait pas et pour cause. Il avait filé avec tout leur argent. Depuis lors, ces pauvres diables sont seuls au monde; ils ne comprennent aucune langue européenne et ne peuvent faire sentir leur misère que par des signes désespérés. On leur a trouvé un asile momentanément, dans un casino. Quant à l'impresario, il est jusqu'ici introuvable.

Thurgovie. — Un bras arraché. — Un ouvrier d'Arbon, employé dans une fabrique de la localité, a été mercredi victime d'un triste accident. La victime, un homme marié nommé Jacob, ayant eu la manche de sa vereuse prise par la courroie de transmission d'une perceuse, la main et le bras furent broyés par l'engrenage avant qu'on pût arrêter le fonctionnement de la machine. Le malheureux a été transporté à l'hôpital cantonal de St-Gall où une amputation sera sans doute nécessaire.

Valais. — La Constitution valaisanne. — Le Grand Conseil valaisan a terminé vendredi sa session prorogée et l'examen en seconde lecture de la nouvelle Constitution.

Divers articles avaient été renvoyés à la commission, notamment l'art. 18 bis, proposé par M. Alexandre Seiler, demandant l'introduction d'une loi sur la protection ouvrière; les art. 23 et 24 relatifs à la base de l'impôt et à l'amortissement de la dette publique, les articles concernant les conseils de districts et ceux créant la nouvelle institution des conseils généraux.

La proposition Seiler a été acceptée avec un amendement ayant pour but d'assurer, en même temps que la protection des ouvriers, la liberté du travail.

Le taux de l'impôt a été maintenu à 1 1/2 pour mille, mais on a supprimé la disposition prévoyant que le 1/4 % serait affecté à l'amortissement de la dette.

Cet amortissement est néanmoins déclaré obligatoire, mais avec la faculté d'y affecter le 1/4, le 1/3 ou le 1/2 %.

Une proposition de M. Léon Martin, demandant le dégrèvement de l'impôt en raison des charges de famille, est repoussée. Bien qu'en principe la chose parût équitable, son application offrirait de grandes difficultés et serait presque irréalisable.

Le Grand Conseil a décidé de réserver à la loi l'extension des compétences des conseils de districts; il en est de même pour l'institution de conseils généraux dans les communes, dont la constitution prévoit néanmoins la création.

La nouvelle constitution a ensuite été votée sans opposition en seconde lecture; il ne lui reste plus, maintenant, qu'à recevoir, après une dernière révision de la commission de rédaction, la sanction du peuple qui lui fera sans doute un accueil favorable.

Uri. — Vendredi est mort, à l'âge de 102 ans, après deux jours de maladie, M. Colomban Russi, d'Andermatt, président de la commune et président du tribunal d'Urseren. Il avait été pendant 71 ans instituteur et pendant 76 ans organiste.

A L'ÉTRANGER

France. — Dimanche soir, vers 8 heures, dans un hôtel, au N° 1 du passage de l'Elysée et des Beaux-Arts, un individu, nommé Jolibois, ouvrier menuisier en voitures, a tenté d'étrangler une femme. Le patron de l'hôtel et un garçon étant intervenus pour porter secours à la femme, Jolibois sortit alors un revolver de sa poche et tira sur le patron et sur le garçon; le premier a été blessé, le deuxième tué. Jolibois, poursuivi par l'agent Lucien Monnier du XVIII^{ème} arrondissement et par M. Cupillat, sous-lieutenant de réserve d'infanterie coloniale, attaché au ministère de l'Intérieur, a tiré sur eux plusieurs coups de revolver. L'agent Monnier a été tué. M. Cupillat a reçu une balle qui s'est logée dans la troisième côte gauche. Le corps de Monnier et du garçon d'hôtel ont été transportés au poste de police, l'officier a été transporté par une voiture d'ambulance à l'hôpital du Val-de-Grâce. Le meurtrier a été arrêté par la foule qui menaçait de lui faire un mauvais parti; les agents ont dû le protéger, l'arracher même aux mains de la foule et l'ont conduit au commissariat de police.

Bulgarie. — Artillerie bulgare. — Les crédits militaires extraordinaires votés vendredi en première lecture par la Sobranje sont destinés à compléter les batteries de canons à tir rapide commandés à la fin de 1904, et à

sonrire, mais elle lui donna la conscience d'être un homme très fort.

Il s'était engagé dans la rue Dauphine et cherchait des yeux un hôtel. Puis il pensa qu'il n'était pas sept heures et que demander une chambre, ce serait peut-être éveiller certains soupçons. Il réfléchit qu'il avait encore 140 fr. dans sa poche et résolut d'aller dîner. Ce serait son dernier repas.

En effet, il entra dans un restaurant, rue Contrescarpe, et se fit servir.

Mais il s'efforçait en vain de secouer la tristesse de plus en plus anxieuse qui l'envahissait. Il se mit à boire. Il vida trois bouteilles sans parvenir à changer le cours de ses idées. Retrouvant dans le vin l'amertume de ses réflexions, il lui semblait détestable, bien qu'il fût excellent et le plus cher de l'établissement, coté vingt-cinq francs sur la carte.

Et les garçons regardaient avec surprise ce dîneur lugubre qui touchait à peine aux mets qu'il demandait et qui, à mesure qu'il vidait son verre, devenait plus sombre.

La carte de son dîner s'éleva à 90 francs. Il jeta sur la table son dernier billet de cent francs et sortit.

Il n'était pas tard encore, il entra dans

un estaminet plein d'étudiants qui buvaient, et alla s'asseoir à une table isolée, tout au fond de la salle, derrière les billards.

On lui apporta du café, et il vida dans sa tasse tout le carafon qu'on lui servit, puis un second, puis un troisième...

Il ne voulait pas en convenir, se l'avouer, il cherchait à s'exalter, à se monter au niveau du courage dont il allait avoir besoin; il n'y réussissait pas.

Pendant le dîner, et depuis qu'il était au café, il avait prodigieusement bu; à tout autre moment il eût été ivre, mais l'alcool, loin de lui donner sa folie passagère, lui tournait sur l'estomac et l'anéantissait.

Il était là, à sa table, le front entre ses mains, lorsqu'un garçon qui traversait la salle lui tendit un journal.

Machinalement il le prit, l'ouvrit et lut :

« Au moment de mettre sous presse, on nous apprend la disparition d'un personnage bien connu qui aurait, ajoute-t-on, annoncé son intention formelle de se suicider. »

« Si étranges sont les faits qu'on nous raconte, que, n'ayant pas le temps d'aller aux renseignements, nous renvoyons les détails à demain. »

(A suivre.)

l'achat de pour les tr

— Assa seil bulgar seil, M. P. coups de r gédie au c faisait ave le jardin commerce, au bras.

CANTO

Milita

nier H. Sa féré du 6^e en qualité

M. Jose Urs près taine-aum ment d'inf

Chron

La victo toire à la ment diffic dente proc rêt des im tes espèces sans charg

Ils ont à mauvais sont allés ville, mais vaient enl Ils se son ont obten pas le d mortier, d à la major

Après trois Mézières bien de la Cercle ca compte de les flaque quelques retrouve d main d'un commença

La Libe annonce q en coldre. qu'aujourd didat : un en bâtime tantant Ju communal

cardinat d les idées l'on ne voi En son satisfaits. les électeu

— La voilâ journée, q aux génér aux radica le tombeau aux hardis raient dan vaillants d lutte contr

n'est fort c cher à tou cratie, dev à néant tou

Les résu ces prévisi

tion Seiler a été acceptée
dement ayant pour but
même temps que la pro-
ouvriers, la liberté du

l'impôt a été maintenu à
le, mais on a supprimé
prévoyant que le 1/4^o /oo
à l'amortissement de la

issement est néanmoins
atoire, mais avec la faculté
1/4, le 1/3 ou le 1/2^o /oo.
tion de M. Léon Martin,
dégrèvement de l'impôt
charges de famille, est
en qu'en principe la chose
le, son application offrira
difficultés et serait
isable.

Conseil a décidé de résor-
extension des compéten-
de districts; il en est
l'institution de conseils
les communes, dont la
prévoit néanmoins la

constitution a ensuite
opposition en seconde
lui reste plus, mainte-
devoir, après une dernière
commission de rédaction,
peuple qui lui fera sans
ueil favorable.

endredi est mort, à l'âge
deux jours de maladie,
Russi, d'Andermatt, pré-
ommune et président du
seren. Il avait été pen-
tituteur et pendant 76

TRANGER

— Dimanche soir, vers 8
un hôtel, au N° 1 du pas-
sée et des Beaux-Arts,
nommé Jolibois, ouvrier
voitures, a tenté d'étran-
né. Le patron de l'hôtel
étant intervenus pour
à la femme, Jolibois

revolver de sa poche et
ron et sur le garçon; le
blessé, le deuxième tué.

sui par l'agent Lucien
XVIII^o arrondissement
illat, sous-lieutenant de
terie coloniale, attaché
de l'Intérieur, a tiré sur
s coups de revolver.
ier a été tué. M. Cupillat

lle qui s'est logée dans
ôte gauche. Le corps de
u garçon d'hôtel ont été
poste de police, l'officier
té par une voiture d'am-
pital du Val-de-Grâce.
a été arrêté par la foule
de lui faire un mauvais
nts ont dû le protéger,
me aux mains de la foule
uit au commissariat de

— Artillerie bulgare.
militaires extraordinai-
dredi en première lecture
gé sont destinés à com-
eries de canons à tir ra-
lés à la fin de 1904, et à

l'achat de canons Maxim et de matériel
pour les troupes sanitaires.

— Assassinat du président du Con-
seil bulgare. — Le président du Con-
seil, M. Paikow, a été tué de trois
coups de revolver par un employé con-
gédié au cours d'une promenade qu'il
faisait avec les autres ministres dans
le jardin de Boris. Le ministre du
commerce, M. Guenadiew a été blessé
au bras.

CANTON DE FRIBOURG

Militaire. — Le capitaine-aumô-
nier H. Savoy, à Fribourg, est trans-
féré du 6^e au 5^e régiment d'infanterie,
en qualité d'aumônier catholique.

M. Joseph Zurkinden, curé de St-
Urs près Fribourg, est nommé capi-
taine-aumônier catholique du 6^e régi-
ment d'infanterie.

Chronique de la Glâne

La victoire des tépelets est une vic-
toire à la Pyrrhus. Pour eux le mo-
ment difficile arrive. Dans une impu-
dente proclamation, ils annoncent l'ar-
rêt des impôts, l'établissement de tou-
tes espèces d'œuvres d'utilité générale
sans charges nouvelles.

Ils ont essayé de faire bonne mine
à mauvais jeu. Le résultat connu, ils
sont allés pour prendre le canon de la
ville, mais quelques jeunes gens l'a-
vaient enlevé, ne laissant que l'affût.
Ils se sont adressés à Mézières et ils
ont obtenu de quelqu'un qui n'avait
pas le droit de le confier un petit
mortier, dont les coups ressemblaient
à la majorité qu'ils avaient acquise.
Après trois coups tirés, des précôts de
Mézières sont arrivés pour réclamer le
bien de la commune. Ils sont allés au
Cercle catholique, mais on a tenu
compte de leur juste revendication en
les flanquant à la porte !! Aujourd'hui
quelques-uns de ces fétards que l'on
retrouve dans tous les camps le lende-
main d'une victoire ont timidement re-
commencé leurs pétarades.

La Liberté est plaisante lorsqu'elle
annonce que ces bons radicaux sont
en colère. Ils n'ont jamais autant ri
qu'aujourd'hui. Un bon mot d'un can-
didat : un entrepreneur de peinture
en bâtiment s'adressait à lui en plai-
santant lui demandant de l'ouvrage
communal, déjà pour l'après-midi. Le
candidat de lui dire : « Allez peindre
les idées des tépelets jusqu'à ce que
l'on ne voie plus le fond. »

En somme, les libéraux sont très
satisfaits. Les élections ont prouvé que
les électeurs leur restent fidèles.

La voilà donc passée cette fameuse
journée, qui devait servir d'exemple
aux générations futures, et annoncer
aux radicaux romontois, comme jadis
le tombeau d'Achille sur le cap Sigée
aux hardis nautonniers qui s'aventuraient
dans ces parages, qu'ici les plus
vaillants doivent succomber dans la
lutte contre le tépelétisme et que nul
n'est fort contre lui. Le 2 décembre,
cher à tous ces porte-queue de l'auto-
cratie, devait se renouveler et mettre
à néant toute idée d'indépendance.

Les résultats sont loin d'avoir réalisé
ces prévisions. Les longues espérances

sont rares et les promesses irréalisées
passent aux yeux des électeurs comme
des chimères. C'est en vain que l'on a
réédité les vieux clichés, que tous les
défenseurs de l'assiette au beurre se
sont mis en campagne. Romont se ré-
vèle une fois de plus comme profon-
dément libérale et elle se repent déjà
d'avoir laissé un instant croire, qu'elle
était redevenue la sujette du Comte
Pierre de Savoie.

Sans craindre la lutte, les libéraux,
qui avaient certes leurs motifs, avaient
présenté la majorité aux conservateurs.
L'entente a été refusée, parce que les
gouvernementaux escomptaient l'écrasement
de leurs adversaires.

GRUYERE

Le scrutin à Bulle. — Des
802 électeurs inscrits pour la votation
de dimanche, 676 ont pris part au
scrutin. La liste libérale-radical a
réuni 4863 suffrages et la liste indé-
pendante 1145.

Les suffrages valablement exprimés
ont atteint 5977; le quotient électo-
ral : 674.

La liste libérale-radical a obtenu
7,145 donnant droit à 7 élus et la liste
conservatrice 1,471, donnant 2 élus,
grâce à cette fraction supérieure.

Voici les résultats individuels :

Liste libérale radicale.

MM.

Glasson Félix,	550 voix
Blanc Louis,	543 >
Kretz Alfred,	539 >
Gavin Paul,	535 >
Grandjean Albert,	535 >
Morel Charles,	535 >
Demierre Louis,	507 >
Despond Lucien,	506 >
Seydoux Joseph,	469 >

Liste indépendante.

MM.

Remy Louis,	140 voix
Progin Maurice	139 >
Docteur Geinoz	134 >
Pinaton Jean Joseph,	132 >
Perroud Isidore,	126 >
Seydoux Isidore,	123 >

Charmey.

Liste libérale-radical : (élus)

MM.

Niquille Isidore	173 voix
Tornare Louis, des Auges	163 >
Pipoz Marcelin	161 >
Rime Raymond, fils de Nic.	142 >
Chappalley Oscar	132 >

Liste conservatrice : (élus)

MM.

Tornare François, député	137 voix
Rime Auguste, syndic	122 >
Overney Aloïs	109 >
Bourquenoud Constant	105 >

Gruyères.

Elus, 8 libéraux et 1 conservateur :

MM.

Rime Placide	170 voix
Dapré Bruno	180 >
Bussard Nicolas, maçon	127 >
Doutaz Paul	128 >
Rime Alexandre	178 >
Murith Alfred	223 >
Morand Joseph	214 >
Murith Placide	129 >
Rime Tobie	

Des bords de la Sarine.

On nous écrit :

A Botterens, changement complet
du Conseil communal, salué par les
détonations des mortiers jusque bien
avant dans la nuit.

Il faut savoir que le conseil sortant
de charge s'était attiré l'animosité de
la population par diverses fredaines
et notamment par la construction mal
conduite des hydrants.

Quant aux partis politiques, il y a
de tout dans le nouveau conseil et
l'intérêt des élections portait plutôt
sur les personnalités.

A Villarvolard, la politique a joué
également un rôle secondaire. Les
partis conservent le statu quo.

Le temps qu'il fait. — Jusqu'à
dimanche, l'hiver semblait bien près
de sa fin et chacun se prenait à espérer
sur les beaux jours du printemps. Les
étourneaux avaient fait leur apparition,
heureux présage !

Mais il a bien vite fallu déchanter.
Nous voici de nouveau en plein hiver;
il neige, comme en janvier.

Voilà qui ne fait pas l'affaire des
agriculteurs manquant de fourrages, ni
celle des pauvres gens déjà si durement
éprouvés.

Mot de la fin.

Ecole du soir, à Bulle. — Parlant
de la land-gemeinde, le maître dit que
la land-gemeinde était une démocratie
pure. Il demande à un élève :

— Dans le canton de Fribourg,
qu'avons-nous pour une démocratie ?
ou forme de gouvernement ?

— Impure ! monsieur le régent.
(Authentique)

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de Février 1907.

Naissances :

Udry, Ernest-Léon, fils d'Arnold-Joseph,
agriculteur, de Fribourg et Tavel, et de
Marie-Claire, née Déforel. — Lorey, Marcel-
Auguste, fils de Marcelin-Maurice, menui-
sier-ébén., de La-Vonnaise, et de Madeleine-
Angèle, née Menwly. — Frossard, Jeanne-
Marie-Thérèse, fille d'Athanas-Dominique,
contrôleur aux C. E. G., de Vaulruz, et de
Germaine-Lydie, née Vial. — Moret, Maria-
Julia, fille de Joseph-Martin, postillon, de
Vuadens, et de Marie-Joséphine, née Gachet.
— Valléjan, Marie-Alice, fille de Jean-
Pierre, agriculteur, du Pâquier, et de Louise,
née Castella. — Andrey, Charlotte-Aline,
fille de Joseph-Denis, agriculteur, de Bulle,
et de Céline, née Chassot. — Bader, Henri-
Alfred, fils d'Emile, comptable, de Laugen-
bruche (Bâle-Campagne), et d'Anna-Ida,
née Schneiter. — Dessaulles, Julia-Joséphine,
fille de Jules-Arthur, menuisier-ébéniste, de
Fémin-Villars-Saules (Nenchâtel), et de Lu-
cie née Bertschy. — Geinoz, Lucie-Marie-
Albertine-Simone, fille de Simon-Maxime-
Vincent, docteur en médecine, de Neirivue,
et de Lucie-Régina, née Monra. — Coons,
Reine-Jeanne, fille de Jean-Emile, adminis-
trateur postal, de Vuarmarens, et de Jeanne-
Marie-Elisabeth, née Dossingy. — Rattaz,
Marie-Céline, fille de Jean-Joseph, mécani-
cien, de Villeneuve (Broie), et Marie-Hen-
riette, née Dumas. — Décotterd, Emille-
Pierre, fils d'Ambroise, mécanicien aux
C. E. G., et de Marie-Geneviève, née Jenny.
Judat, Virginie-Félicité, fille d'Albert-Jules,
électricien, de Bulle, et de Marie née Hug.

Décès :

Gillard, Albert-Joseph, entrepreneur, de
Botterens, 65 ans. — Grandjean, Ida-Maria,
fille d'Ernest, de Morlon, 7 1/2 ans. — Gapony,
Marie-Clémentine, fille d'Arnold, géomètre,
10 ans.

Mariages :

Charrière, François-Lucien, maçon, d'A-
vry-dev-Pont, Châtel-s.-Montsalvens et Cer-
niat, et Blain, Mélanie-Alexandrine, femme
de chambre, de Gurnefens. — Pasquier, Vic-
tor-Edouard, parqueteur, de Bulle et Mar-
les, et Tinguely, Catherine-Albertine, de
Pont-le-Ville et La Roche. — Ruffieux,
Jean-Joseph-Aloys, comptable, de Brunis-
ried, domicilié à Fribourg, et Delacombaz,
Ida-Agathe, d'Albeuve, domiciliée à Fri-
bourg.

Chronique agricole.

Le développement de l'agriculture.

M. le Dr Laur a fait, à Zurich, le 15
février, à l'occasion du jubilé de l'As-
sociation des agriculteurs suisses, une
conférence sur le développement de
l'agriculture dans notre pays, depuis
vingt-cinq ans.

Cette période d'un quart de siècle
est marquée par le recul de la culture
du blé. Tandis qu'en 1880, la Suisse
pouvait encore suffire au 38 % de sa
consommation en blé, elle ne produit
plus aujourd'hui que le 14 % du blé
dont elle a besoin. L'étendue cultivée
en blé s'est réduite dans la même pro-
portion.

Chose curieuse, le nombre des pro-
priétaires de bétail a diminué de
5,04 %, tandis que le chiffre des têtes
de bétail s'est accru considérablement.
L'augmentation est de 52 % pour les
boeufs, de 41 % pour les taureaux re-
producteurs, de 38 % pour les porcs,
de 36 % pour les chevaux. Il y a une
diminution sur le nombre des moutons,
des chèvres et des ânes.

La valeur totale du bétail est mon-
tée de 448 millions à 680 millions,
c'est-à-dire de 51 %. Pour les porcs
seuls, la plus-value est de 103 %. Elle
est de 46 % pour l'espèce bovine.

La production du lait atteint ac-
tuellement 21,547,000 hectolitres; elle
a progressé du 38 %. D'autre part, on
consomme 44 % plus de lait qu'il y a
vingt-cinq ans. Ce sont les fabriques
de chocolat qui en absorbent la plus
forte quantité : de 15,000 hectolitres,
ce qui correspond à une augmentation
de 566 %. La valeur totale de la pro-
duction laitière accuse une progression
ascendante de 54 %; elle est aujour-
d'hui de fr. 330,000,000.

La quantité de viande vendue en
1906 a été de 1,750,000 quintaux mé-
triques. C'est, depuis 1882, une aug-
mentation de 54 %. On consomme
maintenant, en Suisse, 50 kg. de viande
par tête de population, soit 27 % de
plus qu'il y a un quart de siècle. La
production de la viande représente une
valeur de 214 millions; augmentation :
70 %.

L'ensemble des produits de l'agri-
culture suisse valait 730 millions en
1906. C'est une plus-value de 34 %.

Le gain des personnes employées à
l'agriculture s'est relevé en moyenne
du 63 %.

Les tablettes Wybert

de la pharmacie d'Or, à Bâle, fêtent cette
année leur 60^o anniversaire. Par le plus
médiocre commencement, celles-ci ont
pris une extension prodigieuse, et on les
trouve actuellement dans grand nombre de
pharmacies de tous les pays civilisés. — Il
n'existe aucun meilleur remède contre le
rhume, échauffements, maux de
gorge, catarrhes. — Fr. 1.— dans
toutes les pharmacies.

Retenez bien ceci,

c'est que le café est nuisible, qu'à la longue
il fatigue le cœur et les nerfs, sans parler
de la digestion ! Et songez de plus que le
café de malt de Kathreiner est une boisson
telle que l'homme cultivé en a besoin pour
sa consommation quotidienne, c'est-à-dire
qu'elle est substantielle, agréable, stimu-
lante et qu'elle possède en outre un goût
prononcé de café. Le Café de malt de Kath-
reiner ne se vend qu'en paquets fermés
portant le portrait et la signature du curé
Kneipp.

L'Association suisse des fabricants de Savons

se voit dans l'obligation d'aviser le public d'une nouvelle hausse des savons.

La nécessité d'une nouvelle augmentation se justifie pleinement, en comparant les prix des matières premières actuelles à ceux de l'année dernière à pareille époque.

Le prix moyen des principales huiles à savonnerie s'élevait :

en Janvier 1906

à francs 65. — les 100 kilos

en Février 1907

à francs 95 — les 100 kilos

soit une hausse d'environ 50 %.

Les fabricants de savons ont plusieurs moyens de parer à cette situation extraordinaire.

Ou d'élever les prix des savons en maintenant les mêmes principes, qui sont actuellement en vigueur, ou de fabriquer des qualités inférieures tout en diminuant le poids des morceaux.

Dans l'intérêt des consommateurs, l'ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS DE SAVONS a préféré adopter la première solution. Les sociétaires s'efforceront avant tout de ne livrer que des produits de qualité irréprochable et lors de leurs achats de savons, Mesdames les Ménagères feront bien de prendre en considération, non seulement la qualité, mais aussi et surtout de **tenir compte du poids des morceaux** de savons qu'elles achètent.

[B1 360 Y

Vente juridique, Gumefens. FOIN - CHEDAIL

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **vendredi 15 mars**, dès 10 heures du matin, au domicile de Martin Sottas, dit au gros, à Gumefens, 5000 pieds foin et regain, fumier, avoine, chars à pont, à échelles, à ressorts, traîneaux, luges, lots bois, cloches, chaudières, etc., ainsi que des meubles meublant : commodes, secrétaires, armoires doubles, canapés, lits, etc.

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX GOLLIEZ

● Depuis 33 ans le Dépuratif par excellence. ●

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique

Remplace avantageusement l'huile de foie de morue.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Les fils d'Ernest Glasson BULLE

Engrais chimiques de Fribourg

la meilleure d'entre toutes les marques. Prix réduits.

Engrais pour fleurs, en boîte fr. 1.50.

CARÊME

Stokfisch Thon ouvert et en boîtes.

Morue Sardines. Saumon.

Godfisch Cravates. Homards.

Mertuche Ecrevisses. Hareng.

Au magasin Vve Louis Treyvaud

BULLE - Grand'Rue 38 - BULLE

ON DEMANDE

un bon domestique de campagne.
S'adresser au bureau du journal.

Occasion!

A vendre une capote de voiture en bon état.
S'adresser à M. RYSER, sellier, Bulle.

A louer:

grand'ruo, 1^{er} étage, un appartement de deux à trois chambres et cuisine. Eau et lumière électrique.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre

au centre de la ville jolie maison, 2 logements, atelier et jardin. Prix très modérés. — S'adresser à l'agence immobilière J. TOFFEL, à Bulle.

A louer:

2 chambres meublées indépendantes.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

La soussignée avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir **tailleuse** pour hommes et dames.
Se recommande :
Cécile CLERC, anbergs du Lion-d'Or, Epagny.

Scierie à vendre

en bon état, à La Villette, proche de Charmey, dans une contrée boisée. Elle conviendrait spécialement à un charpentier-entrepreneur. Occasion favorable.
S'adresser à M. Casimir DELACOMBAZ, à Bulle.

VARICES

ULCÈRES - PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

GUÉRISON ASSURÉE

par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

avec la

Pommade antivarique 1.50 le pot.

Vente exclusive :

E. ROKNHABER droguiste

diplômé.

12. Rue de la Tour-Maitresse, Genève

ON CHERCHE

domestique bien recommandé, sachant cuisiner. S'adresser Dr Zbinden, Villa Cistadelle, Vevey.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis.
H. Frisch, expert compt., Zurich. B91

A LOUER

de suite un appartement de 3 pièces, cuisine, cave, bucher, mansarde.

S'adresser à l'Imprimerie de La Gruyère.

H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste, BULLE

Consultations tous les jours

de 9 heures à 12 heures et de 2 à 5 heures

sauf les **lundis** et **mardis**.

Spécialité : Dents artificielles.

Café-Brasserie

bien achalandé

est à vendre

dans bonne ville vaudoise. Conditions favorables. S'adresser au **Notaire Pidoux, Payerne**.

FILLE

est demandée pour aider aux travaux du ménage.

S'adresser à Antoine SCHMIDT, nég., Verrerie de Semsales.

A LOUER

un logement. S'adresser à M. Athanase BEAUD, Bulle.

A louer

un joli logement. — S'adresser à M. STEMPLI, maréchal, La Tour.

A louer:

en Saucens, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, avec jardin.
S'adresser au bureau du journal.

On demande

pour courant avril ou 1^{er} mai, une fille sérieuse, sachant cuire.

S'adresser à la confiserie CASTELLA, Grand'ruo, Bulle.

A la même adresse, on prendrait un apprenti.

Ch. DEMIERRE

méd.-dentiste.

Dès le 1^{er} Avril prochain

Consultations tous les jours

de 2 à 5 heures.

Mercredi et dimanche exceptés.

On cherche

une fille honnête avec de bonnes références pour le ménage et la cuisine.

S'adresser à Madame D^r Eug. MULLER, Sântisblich, Schaffhouse. [892

La Banque Populaire

de la Gruyère, à Bulle

cherche pour tout de suite un jeune homme désireux de faire un bon apprentissage.

Apporter personnellement ses offres à la Direction.

ON DEMANDE

un vacher de toute confiance.

S'adresser au bureau du journal.

A louer:

rue de Gruyères, un appartement au 1^{er} étage, au midi, 4 pièces avec véranda, jardin et dépendances.

S'adresser à M. J. GRETENER.

On achète au plus haut prix des

chevaux

pour la boucherie.

S'adresser à la Boucherie chevaline, à la Sonnaz, près Fribourg.



On demande

au plutôt, un bon ouvrier, ainsi qu'un apprenti. S'adresser à Fr. GRANDJEAN bouill-pât., Romont.

Bon ouvrier scieur

célibataire, connaissant à fond son métier, est demandé de suite. Place stable toute l'année; bon gage suivant travail et capacité; pension et logis dans la maison.

S'adresser de suite scierie hydraulique J. a. DESCHAMPS, Valengin près Neuchâtel. [H336B

Bon fromager

cherche place pour la montagne ou dans une fromagerie.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

à La Tour, un joli logement de 3 pièces, dont 2 chambres, cuisine et part au galetas. S'adresser à M. Riganti, menuisier, La Tour.

UN PRODUIT QUI N'A PAS sa réputation toujours grandissante

c'est bien notre merveilleux

BONBON DES VOSGES

Aux bourgeois de sapins des Vosges.

En vente partout.



contre rhumes, toux, catarrhes, etc. Goût agréable. Déposé [H238X

AVIS: Tout bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une imitation inférieure à refuser. [105

Vente en gros: BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

GLASSON FRÈRES, IMP.-EDITEURS — BULLE